

CATALOGUE DES MODULES LIBRES

2019 - 2020

Filière travail social

Hautes écoles romandes de travail social

Thématiques proposées par site de formation pour 2019-2020

Fribourg, HETS-FR

- > Créativité et médiation éducative 3
- > Délinquance et violence juvéniles : État de la question, prévention et intervention 4
- > L'expression de soi par l'engagement corporel et vocal 5
- > Sexualité(s), identité de genre et expression de la sexualité : enjeux pour les travailleuses et travailleurs sociaux 6

Genève, HETS-GE

- > Art et engagement 7
- > Le champ carcéral : structures, fonctionnements, pratiques sociales et dilemmes 8
- > ONU, ONG et travail social 9
- > Paléo Festival 10
- > Personnalités et institutions du travail social : une introduction au *portrait filmé* 11
- > Le travail social à l'ère numérique : enjeux et perspectives 12

Lausanne, HETS&Sa-EESP

- > Animer un atelier créatif en travail social : postures, techniques et outils 13
- > Normalité et déviance 14
- > Politiques jeunesse et prévention 15
- > Travailler avec des personnes âgées : savoirs, outils & postures 16
- > Vivre Ensemble : questionner la discrimination ? Quels modes d'intervention pour le travail social ? 17

Sierre, HES-SO Valais

- > Créer son propre emploi : méthodologie de création d'une institution/entreprise sociale 18
- > Le droit en mouvement 19

Créativité et médiation éducative

Professeur responsable : Fernand Veuthey

Objectifs

- expérimenter des activités créatrices, individuelles et en groupe
- découvrir en quoi ces activités peuvent être un médium dans la relation à soi et à l'autre
- co-construire un savoir et établir des liens avec les théories existantes

Description du contenu pédagogique du module

L'idée de ce module est de permettre aux étudiant-e-s de saisir comment une activité, quelle qu'elle soit, peut avoir une finalité médiatrice dans la relation avec un-e usager/ère et dans l'accompagnement à la réalisation de soi. Il n'est donc pas question ici de médiation de conflit : à travers la pratique de différentes techniques créatrices (théâtre, arts plastiques, land art, écriture, photo ...), les étudiant-e-s seront amené-e-s à saisir ce qui fait médiation dans l'activité utilisée et à en percevoir les potentialités dans le cadre du travail social.

Le processus de création, individuel, en petits groupes ou en grand groupe, alternera avec des temps d'analyse et d'échanges, le tout constituant le terrain de jeu où s'élaboreront nos productions et nos savoirs. En fin de module, les participant-e-s réaliseront une création collective qui sera la clé de voûte de l'édifice.

Tout au long du parcours, chaque étudiant-e tiendra un carnet de bord personnel et confidentiel où il/elle pourra consigner son itinéraire, ses découvertes, ses réflexions.

Une synthèse écrite des apprentissages personnels sera demandée à l'issue du module, en lien avec la pratique du travail social et la théorie abordée.

Aucune compétence artistique ou créatrice préalable n'est requise. L'idée est de découvrir et valoriser les potentialités des activités proposées : c'est en forgeant que l'on devient forgeron, c'est en marchant que se fait le chemin. Ce module est avant tout une exploration personnelle et collective, il ne vise pas directement à se former à l'animation des activités créatives exercées.

Modalités pédagogiques

Immersion dans des activités créatrices, individuellement et en groupe. Tenue d'un journal de bord personnel. Socialisation des découvertes. Co-construction du savoir. Apports théoriques intégrés.

Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s : 20

Démarrage du module : semaine 39

Fin du module : semaine 48

Délinquance et violence juvéniles : état de la question, prévention et intervention

Professeure responsable : Sandrine Haymoz

Objectifs

Grâce à la connaissance de données empiriques dans le domaine de la violence et de la délinquance juvénile et grâce aux études de cas et aux exercices pratiques, les étudiant-e-s pourront acquérir les outils appropriés pour développer des compétences d'action en privilégiant la prévention et l'intervention dans le domaine de la violence et de la délinquance juvénile.

Description du contenu pédagogique du module

Les étudiant-e-s participant à ce module prendront tout d'abord connaissance des données empiriques relatives à la délinquance juvénile. Des spécialistes viendront transmettre des données telles que : qu'en est-il de la violence et de la délinquance commises par les jeunes ? Quelles formes prennent-elles ? Augmentent-elles ? Par qui sont-elles commises ? Observe-t-on une augmentation de la violence et de la délinquance commises par les filles ? Quels sont les facteurs de risque qui amènent un enfant ou un-e jeune à manifester des comportements violents/délinquants ? Quelles sont les pistes d'intervention pour travailler avec un-e jeune présentant des comportements violents/délinquants ?

Des exposés entrecoupés de présentations de situations animeront ces sessions. Nous proposerons ensuite aux étudiant-e-s d'approfondir leur réflexion sur ce thème en l'abordant sous divers angles. Cela leur permettra d'acquérir des compétences de prévention et d'intervention. Voici quelques dimensions qui seront traitées : l'éducation et la socialisation des jeunes à risque; les facteurs de risque de la délinquance juvénile; les théories explicatives de la délinquance juvénile; les troubles du comportement et autres troubles qui peuvent se manifester par de la violence; la délinquance en fonction du genre; les bandes de jeunes; les indicateurs de la criminalité; les liens entre la victimisation et la délinquance juvénile; le droit pénal des mineurs, etc.

Le module amènera les étudiant-e-s à se poser les quatre questions suivantes :

- 1) Comment expliquer le comportement délinquant/violent de l'enfant/le-la jeune ?
- 2) Quels sont les outils utilisés par le-la travailleur/euse social-e avec l'enfant /le-la jeune ?
- 3) Quels sont les outils utilisés par le-la travailleur/euse social-e avec la famille de l'enfant / le-la jeune ?
- 4) Comment intervient /réagit le-la travailleur/euse social-e en cas de violence du- de la jeune au sein de l'institution qui l'emploie ?

Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s : 24

Démarrage du module : semaine 39

Fin du module : semaine 48

L'expression de soi par l'engagement corporel et vocal

Professeure responsable : Corinne Vidon

Objectifs

Le module vise à aborder l'engagement du corps dans la relation d'accompagnement en offrant à l'étudiant-e, la possibilité de travailler sur sa qualité de présence, son attitude, son ancrage corporel et psychique propre. À travers ce travail sur le corps, l'étudiant-e sera amené-e à se mettre dans une disponibilité relationnelle qui lui permettra d'éveiller sa curiosité, d'exercer son écoute, de créer une ouverture à la différence et d'enrichir sa capacité expressive et créative pour rencontrer l'autre.

Description du contenu pédagogique du module

Ce module propose de sensibiliser l'étudiant-e par un travail corporel et vocal, à explorer une palette langagière au travers du signe, du son, du geste et de la parole, et de développer des moyens de récupération (décharge et détente).

Il propose une réflexion active à partir du vécu de l'étudiant-e sur les modes d'expression développés en cours d'ateliers et leur impact sur autrui (le/la partenaire ou le spectateur, la spectatrice).

La fabrication d'un masque comme outil relationnel et son port, amènera l'étudiant-e à apprivoiser son personnage, à l'affirmer en cherchant de nouveaux appuis spatio-temporels et relationnels, à se construire de nouveaux repères induisant une autre forme de communication et une prise de distance par le jeu.

La personne responsable du module reste attentive à ce que ces expériences se vivent dans un esprit de confiance et de respect.

Des temps de réflexions, d'échanges, de mise en lien avec la pratique professionnelle seront proposés. Il s'agit non seulement de vivre l'expérience corporelle, mais aussi de l'élaborer et de la conceptualiser par une mise en mots par oral et par écrit.

Modalités pédagogiques

Mise en situation (en groupe, en individuel, en duo) sollicitant la conscience corporelle, le toucher, le regard, le geste et la voix, leur imbrication, la posture, l'attitude, l'espace personnel et interrelationnel, laissant émerger et encourageant une créativité renouvelée. Apports théoriques.

Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s : 18 (nombre pair exigé)

Conditions d'accueil : Ce module demande une implication active (engagement corporel, qualité de présence, écoute réciproque) et un respect du climat de travail et de l'autre dans son expression.

Démarrage du module : semaine 39

Fin du module : semaine 48

Sexualité(s), identité de genre et expression de la sexualité : enjeux pour les travailleuses et travailleurs sociaux

Professeur responsable : Pascal Morier-Genoud

Objectifs

De la prise en charge du nourrisson à celle de la personne âgée, le-la travailleur/euse social-e est confronté-e à des personnes ayant une identité de genre et une orientation sexuelle. Notre part sexuée fait partie de nous de manière intégrante. Elle amène, parfois, des questionnements tant au niveau personnel qu'en termes d'accompagnement socio-éducatif. Notre culture, nos représentations, notre propre parcours, notre éducation nous amènent à être plus ou moins à l'aise face aux problématiques engendrées par les questions de genre et de sexualité.

Ce module a pour objectif principal d'ouvrir la discussion sur ces thèmes afin de partager, de mettre en éveil nos questionnements pour acquérir des connaissances et des outils permettant d'avoir une attitude professionnelle face aux questions de genre et d'expression de la sexualité.

Description du contenu pédagogique du module

En terme pédagogique, la majorité des intervenant-e-s, d'horizons professionnels et disciplines variés, favorisent une approche interactive, afin que les réflexions émergentes de ce module et les apports théoriques puissent être intégrés. Les sujets suivants seront abordés :

- identité de genre : représentations, construction, sexisme
- sexualité et prévention : les IST, la pornographie
- transsexualité, homosexualité, Intersexualité
- prostitution : enjeux
- sexualité et handicap
- sexualité au cœur de la subjectivité, approche philosophique et anthropologique

Les questionnements des participant-e-s sur leur pratique professionnelle, en lien avec le thème, constitueront le fil rouge de ce module.

Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s : 24

Démarrage du module : semaine 39

Fin du module : semaine 48

Art et engagement

Professeur responsable : Mathieu Menghini

Objectifs

Ce module libre conjugue deux notions susceptibles d'instruire, de stimuler nos manières d'envisager le travail social :

- d'une part, l'engagement qui constitue l'une des origines des professions du social et demeure, en ces temps troublés, l'une de ses perspectives ;
- d'autre part, l'art lequel représente un outil de médiation à la fois historique et actuel du travail social.

Ce module proposera aux participant-e-s de discuter :

- l'action de travailleuses sociales et travailleurs sociaux faisant usage de l'art ;
- et celle d'artistes intégrant une « ambition sociale » dans leurs œuvres voire à même le processus de production de celles-ci.

Peut-être ce séminaire nous donnera-t-il alors l'occasion d'apprécier les contributions possibles de l'« art collaboratif », des « créations partagées » à la transformation sociale.

Description du contenu pédagogique du module

Ce module se penchera sur quelques jalons de l'histoire des enjeux sociopolitiques de l'art.

Il évoquera :

- plusieurs champs : théâtre ; danse ; expositions interactives, arts plastiques ; cinéma ; écriture ; art en situation de handicap ; art en prison ; etc.
- plusieurs modes de l'engagement artistique : dénonciation ; intervention ; création d'une utopie temporaire mais vécue ; animation ; médiation ; etc.
- ainsi que différents modalités du rapport population-création : distanciation ; identification ; esthétique relationnelle ; investissement de l'espace public urbain ; etc.

Ce module s'appuiera sur des interventions sociales et artistiques issues de pays, d'époques et de genres distincts et intégrera les témoignages de travailleuses sociales et travailleurs sociaux, d'actrices et d'acteurs culturels et de pédagogues divers.

Plusieurs sorties culturelles sont prévues et offertes.

Modalités pédagogiques

Apports conceptuels, réflexions interactives, travaux individuels et en groupe, illustrations (lecture, audition, visionnage d'œuvres diverses, sorties culturelles).

Évaluation : analyse orale de l'enjeu formel et militant d'une œuvre engagée et brève analyse écrite d'un article sur le thème du module.

Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s : 25

Démarrage du module : semaine 39

Fin du module : semaine 48

Le champ carcéral : structures, fonctionnements, pratiques sociales et dilemmes

Professeur-e-s responsables : Nicole Lavanchy

Objectifs

Orientés vers la pratique et étayés sur des concepts qui appartiennent à la philosophie, à l'histoire, au droit et à la psychiatrie, les trois grands objectifs de ce module sont les suivants :

- expliciter la question de la privation de liberté dans les perspectives de surveiller et de punir
- comprendre les cadres légaux, les structures et les fonctionnements des établissements pénitenciers romands
- identifier les pratiques actuelles de travail social dans le champ carcéral, questionner et analyser ces pratiques à travers les dilemmes et les paradoxes qui les traversent.

Description du contenu pédagogique du module

Dans ce module, les étudiant-e-s aborderont le champ carcéral romand dans sa dimension socio-historique afin de développer un point de vue critique des problèmes actuels, comme notamment la surpopulation carcérale ou l'incarcération de délinquant-e-s présentant des graves troubles psychiques. Ils et elles approfondiront également le Code pénal suisse et sa mise en œuvre dans les établissements pénitenciers en fonction des différents régimes : préventif, exécution de peine, semi-liberté, conditionnel. Ils et elles acquerront ainsi une compréhension de la structure, de l'organisation et du fonctionnement des établissements romands. Des pistes de compréhension quant à la problématique des délinquants dangereux et réputés malades en termes d'accompagnement et de réinsertion sociale seront également esquissées.

Les pratiques professionnelles du travail social au sein des établissements carcéraux seront travaillées par l'apport d'intervenant.e.s de « terrain » qui traiteront des thèmes comme : les pratiques du travail social dans le cadre des régimes préventifs, d'exécution de peine ou de semi-liberté ou encore la question des soins en prison. Transversalement à chaque apport seront abordés les dilemmes éthiques et pratiques que pose l'incarcération à la société et au travail social.

Modalités pédagogiques

Apports issus des champs suivants : philosophie, psychiatrie, criminologie, droit lors de cours ex-cathedra.
Apports issus des professionnels socio-éducatifs de la prévention, de l'exécution de peine et de la probation.
Apports de l'association relais enfants-parents, ainsi qu'un témoignage d'un détenu. Une visite de la prison de Champ-Dollon sur le canton de Genève est programmée.

Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s : 30

Démarrage du module : semaine 39

Fin du module : semaine 48

ONU, ONG et travail social international

Professeure responsable : Anne Lavanchy

Objectifs

- identifier les mécanismes institutionnels onusiens et nationaux de protection des droits des populations vulnérables
- découvrir l'engagement des ONG et leur rôle dans ces mécanismes
- interroger l'ancrage du travail social dans les droits humains
- identifier la place des travailleurs sociaux dans l'action humanitaire et la coopération au développement

Disciplines ressources : anthropologie, développement, droit, philosophie politique

Description du contenu pédagogique du module

Le module abordera les dimensions internationales du travail social, à savoir l'engagement en faveur des droits humains collectifs et individuels dans le contexte de la globalisation et les réponses sociales et politiques qu'elle appelle. Il permettra aux étudiants de questionner les forces et les difficultés de la référence aux droits humains dans leur action et de se pencher sur les tensions liées à la mise en application nationale de dispositifs internationaux. Le module interroge le rôle des ONG, des institutions et de la Genève internationale pour comprendre les mécanismes propres aux conventions internationales, allant de la négociation des principes sur le plan international à ses applications sur le plan national. Il permet d'aller à la rencontre d'acteurs tels que travailleurs sociaux et militants, agences onusiennes, ONG suisses et internationales.

Thématiquement, le module sera principalement centré sur des exemples liés à la protection de catégories de populations reconnues comme vulnérables – par exemple les femmes, les peuples autochtones et les enfants. Ces thématiques seront autant d'occasions d'examiner les négociations de conventions en cours ainsi que les enjeux défendus par les acteurs locaux, nationaux et internationaux. Les différentes parties du module permettront de prendre conscience des enjeux d'une négociation de droits et de devoirs, entre intérêts généraux et intérêts particuliers.

Modalités pédagogiques

Cours-exposés, témoignages, visites d'organisations internationales, lectures et travaux de groupes

Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s : 24

Démarrage du module : semaine 39

Fin du module : semaine 48

Paléo Festival

Professeur responsable : Sylvia Garcia et Ulrike Armbruster Elatifi

Objectifs

- Participer à la politique de prévention et réduction des risques d'une manifestation festive de grande ampleur.
- Inscrire une action de travail social auprès d'un public jeune dans un milieu associatif et de bénévolat.
- Adopter une posture critique liée à la mise en œuvre de politiques de prévention/réduction des risques en milieu festif, en questionnant le sens de l'action et en pratiquant l'observation de terrain.
- Adopter une posture professionnelle adéquate dans le cadre de l'accueil libre et du travail social hors murs.

Description du contenu pédagogique du module

Le module Paléo offre l'opportunité de découvrir en grandeur nature l'intervention sociale auprès d'un public jeune en milieu festif. Au cœur du plus grand festival open air de Suisse, les étudiants expérimenteront les pratiques du travail social hors murs et de l'accueil libre, dans le cadre de trois projets de prévention proposés par Paléo, tout en profitant des nombreux avantages des bénévoles du festival.

1) Frangins-Frangines : L'équipe composée de jeunes adultes bénévoles et d'étudiants va à la rencontre des jeunes qui viennent sans billet au festival et font la fête dans la zone gratuite du festival (La Pl'Asse) ou dans l'enceinte du festival. Les équipes vont à la rencontre des jeunes en difficulté et offrent aide et conseils.

2) La Plage : Espace d'accueil libre pour les adolescents. Dans une démarche de prévention/réduction des risques, une équipe de jeunes adultes et bénévoles et d'étudiants animent ce lieu et travaillent sur le l'accompagnement social des jeunes, sur les frontières symboliques du lieu et sur les rapports de genre.

Modalités pédagogiques

Intervention sur le terrain ; apports théoriques autour de la jeunesse, des consommations en milieu festif, des pratiques de l'accueil libre et des limites de l'intervention sociale par les pairs ; jeux de rôles et mises en situation, sur le site et à l'école. Evaluation : dossier individuel à rendre en semaine 39.

Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s : 20

Démarrage du module : Mardi 9 avril à 17h15 à la HETS. Ce module passionnant est exigeant en termes de disponibilités. La présence est obligatoire en tout temps. Les cours auront lieu les mardis soirs de 17h15 à 19h00 durant les mois d'avril, mai et juin. Quelques week-ends en mai, juin et juillet seront consacrés à des formations internes à Paléo. Le festival aura lieu du 23 au 28 juillet 2019.

PERSONNALITES ET INSTITUTIONS DU TRAVAIL SOCIAL

Une introduction au *portrait filmé*

Professeur responsable : Marc Breviglieri (en collaboration avec Laurent Valdès)

Objectifs

Dans ce module libre, nous allons amener les étudiant.es à réfléchir sur une pratique de l'image en lien avec les champs du travail social. Les étudiants composeront trois ou quatre équipes de tournage et réaliseront un document filmique (7-15 min.) présentant une série de portraits remarquables, qu'il s'agisse d'un.e professionnel.le, d'un.e bénéficiaire ou, pour finir, d'une institution. Le film composé par les étudiant.es aura donc au final un objectif double selon la méthode suivante : proposer une approche filmique sensible et « dense » de quelques acteurs du TS afin de dessiner indirectement le *portrait vivant d'une institution*.

Compétences visées :

- . Sensibilisation à une pensée de l'image
- . Maîtrise technique des outils audiovisuels
- . Construction d'un récit filmique (scénario, montage)
- . Valorisation par l'image du travail social et du cadre institutionnel
- . Travail en équipe

Description du contenu pédagogique du module

Filmer n'est pas reproduire la réalité mais bien plus choisir quelle partie de cette réalité est donnée à voir. Le module libre s'inscrit dans l'idée de transmettre des méthodologies et techniques d'observation des activités professionnelles, comme des cadres institutionnels. Le travail filmique vient en effet susciter un travail de mise en perspective, de définition du contexte, de choix de cadrage, de sélection des images, etc. Ce travail est fondamental dans l'établissement d'une compétence à savoir observer et rendre compte de ce qui, dans un environnement professionnel, fait sens du point de vue des acteurs et de l'histoire institutionnelle.

Ce module libre permettra en outre de sensibiliser différemment les étudiant.es au fonctionnement de certaines institutions, tout en apprenant, en quelque sorte, à les analyser et à pouvoir les mettre en valeur *grâce à l'image filmique*. C'est à un travail de réflexion sur l'identité à la fois personnelle et institutionnelle que les étudiant.es seront amenés. Dans un portrait filmé se pose la question de ce qu'il est possible de montrer de la personne ou de l'institution. Dans quelle mesure l'image cinématographique permettra de nous dégager de certaines caricatures, de certains lieux communs qui nous font juger trop vite et sans subtilité le travail professionnel, la posture du bénéficiaire ou l'engagement de telle ou telle institution ? A coup sûr en s'attachant à décrire plus que ce que la parole donne à entendre dans l'entretien : un visage mais aussi un corps ému (donc en mouvement), une posture, une gestuelle, un ton, etc.

Modalités pédagogiques

Les enseignements se dérouleront selon trois registres pédagogiques : une formation aux techniques audiovisuelles, un enseignement théorique sur l'image, un apprentissage « sur le terrain » pendant les phases de tournage.

L'évaluation portera sur le document filmique réalisé et sur l'implication des étudiant.es pendant le module.

Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s : 20

Démarrage du module : semaine 39

Fin du module : semaine 48

Le travail social à l'ère numérique : enjeux et perspectives

Professeur responsable : Stéphane Castelli

Autres professeurs intervenants : Claire Balleys, Niels Weber, Stéphane Koch, Sylvie Jochems, Yves Delessert, intervenants institutionnels (Ciao.ch, Hospice Général, FOJ) et youtubeurs,

Objectifs

- Cerner et comprendre les principaux enjeux posés sur la société, l'individu et le travail social par les technologies socionumériques ;
- Appréhender les nouvelles logiques de sociabilités liées aux médias sociaux ;
- Interroger le potentiel de mobilisation des outils socionumériques dans l'action sociale, en tant que nouvelles ressources d'intervention et de prévention.

Description du contenu

Le développement des technologies socionumériques et des usages d'internet au cours des deux dernières décennies a induit de profondes transformations au sein de l'espace social. Le travailleur social, dans son activité quotidienne, est appelé à faire face à un certain nombre de problématiques issues du développement massif des médias socionumériques pour lesquelles il n'a pas forcément été formé et qui touchent à plusieurs dimensions de son activité. En effet, les outils numériques transforment notre manière de travailler au quotidien en posant des enjeux nouveaux, notre façon de communiquer avec les autres, que ce soit en réseau, avec les bénéficiaires, les collègues, la hiérarchie...

Ces nouveaux outils de communication et de gestion du lien social s'inscrivent dans un contexte social en pleine mutation : la socialisation juvénile, le rapport des individus aux institutions, la participation politique et citoyenne, c'est toute la culture du « vivre ensemble » qui a changé au cours des trente dernières années. L'objectif de ce module est ainsi de questionner tant les problématiques que les chances, pour le travail social, du « vivre ensemble dans un monde connecté ». En effet, de récentes recherches en sciences sociales montrent que la population juvénile, par exemple, s'empare des médias socionumériques pour prendre la parole publique et politique, ainsi que pour constituer des collectifs et des communautés, actifs en ligne et hors ligne. Parallèlement, des institutions publiques se saisissent des médias socionumériques de manière innovante pour créer un nouveau type de partenariat entre l'État et les citoyens.

Ce module entend permettre aux participants d'appréhender de manière critique les principaux enjeux que posent pour la société et le travail social notre entrée dans « l'ère numérique ». Ainsi, les contenus aborderont entre autres la culture numérique et notre rapport aux technologies, les usages politiques et citoyens des médias sociaux, les modes de socialisation médiatisée ainsi que les nouveaux défis posés par la gestion de la vie privée en ligne (droit à l'image, LIPAD...). À travers des témoignages de professionnels du terrain et de personnes ayant participé à des projets d'innovation sociale incluant les médias sociaux, nous aborderons différents modes de mobilisation possibles des outils numériques pour le travail social, dans une perspective de socialisation inclusive.

Modalités pédagogiques : Cours, approche théorique mais aussi pratique et expérientielle. Travail individuel et collectif, lectures.

Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s : 24

Démarrage du module : semaine 39

Fin du module : semaine 48

Animer un atelier créatif en travail social : postures, techniques, outils

Professeure responsable : Anne Jetzer

Objectifs

Au terme du module, les étudiant·e·s seront capables de :

- se situer par rapport à leur propre créativité
- situer les ateliers créatifs par rapport aux pratiques des trois professions du travail social
- mieux percevoir les limites entre les champs de l'art, de l'expression créative et de la thérapie
- développer une posture réflexive face aux pratiques créatives en travail social
- développer et animer un atelier créatif, en définir le contexte, le sens et les objectifs
- mettre en forme et communiquer leurs apprentissages.

Description du contenu pédagogique du module

Les activités d'expression créatrice font partie des prestations offertes par un grand nombre d'institutions sociales. Les professionnel·le·s du travail social sont sollicité·e·s pour les organiser et/ou les animer. Ces pratiques individuelles ou de groupe font partie intégrante d'un travail avec les usagers et usagères et dépassent largement la simple occupation du temps libre. L'activité créative offre un espace différent à l'expression de soi en relation avec autrui et ouvre à la découverte de capacités individuelles et collectives parfois insoupçonnées.

Modalités pédagogiques

1. Présentation de divers projets, pratiques et techniques d'expression créative par des professionnel·le·s du terrain.
2. Visite d'institutions (EMS, foyer, Maison de quartier) qui proposent des ateliers d'expression. Participation aux activités, observation et possibilité d'échanges avec les professionnel·le·s.
3. Découverte de techniques d'expression permettant d'explorer sa propre créativité et de saisir les enjeux de ce type d'activités dans le champ du travail social.
4. Montage et animation d'un atelier créatif destiné à un public-cible de son choix, mis en pratique avec les collègues étudiant·e·s dans le cadre du module.

Nombre maximum d'étudiant·e·s admis·e·s : 22

Démarrage du module : semaine 39

Fin du module : semaine 48

Normalité et déviance

Professeure responsable : Dominique Golay

Objectifs

- Prendre connaissance des études et des notions relatives à la déviance en sciences sociales
- Questionner les représentations individuelles et collectives de la déviance et de la délinquance en prenant conscience des dimensions contextuelles et historiques à l'œuvre dans la catégorisation des populations dites déviantes
- Offrir un cadre de réflexion par rapport à la posture et à l'intervention professionnelle face à des publics désignés comme déviantes

Description du contenu pédagogique du module

Partant de l'approche interactionniste de la déviance de Howard Becker (Outsiders) associée à la théorie de l'étiquetage, ce module s'adosse à des recherches et perspectives théoriques issues de la sociologie, du droit, de la criminologie ainsi que des pratiques professionnelles pour mettre en évidence le lien entre normalité et déviance.

Après une introduction générale aux notions fondamentales, normes, normalité, déviance, délinquance et criminalité, l'accent sera mis sur la délinquance et/ou les déviances juvéniles ainsi que sur les enjeux qu'elles soulèvent du point de vue des représentations, des mesures et de l'action professionnelle. Il s'agit, en particulier, de mener une réflexion sur le rôle et la responsabilité des professionnel·le·s dans la prise en charge des mineurs (coproduction des normes dans le travail avec les mineurs et leur famille, relations avec d'autres institutions et d'autres logiques d'action, entre autres).

Modalités pédagogiques

Cours

Séminaires

Travaux de groupes

Visites d'institution

Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s : 25

Démarrage du module : semaine 39

Fin du module : semaine 48

Politiques jeunesse et prévention

Professeur responsable : Yuri Tironi

Objectifs

A la fin du module, les étudiant-e-s seront capables :

- d'analyser les tensions dans les politiques de la jeunesse aux plans fédéral, cantonal et communal
- de repérer, d'analyser et de déconstruire les différents discours portés sur la jeunesse, en particulier « les jeunes qui posent problèmes », à partir de travaux de recherche
- d'aborder les différentes méthodes d'intervention induites par les politiques de la jeunesse

Description du contenu pédagogique du module

Ce module comporte deux parties :

1. L'acquisition de connaissances théoriques sur la question des politiques jeunesse et leur dimension préventive.
2. La mise en perspective de ces connaissances par rapport à la pratique professionnelle et les actions développées sur le terrain.

Ce module propose une présentation du dispositif existant dans le cadre des politiques jeunesse, ainsi qu'une lecture critique des discours actuels sur la jeunesse et les comportements associés à différentes problématiques telles que : dépendances, violences, incivilités, désœuvrement, etc. Il reprend des éléments de l'actualité en les confrontant à des recherches sur ces différentes thématiques.

Il se conjugue à la fois entre une présentation du dispositif existant et une analyse critique des discours dominants sur la jeunesse aujourd'hui, mais également dans une perspective historique.

Différents axes sont proposés, tels que l'exploration, à la fois cinématographique et sociologique d'une œuvre de fiction présentant la figure d'une jeunesse erratique, qui permettra de déconstruire les discours sur celle-ci, à travers une analyse thématique (par exemple : pauvreté/précarité, rapport au travail, rapport au propre et au sale, socialisation et sociabilités, déviance et délinquance), de procéder à un travail réflexif en s'interrogeant sur nos propres représentations de la jeunesse erratique et de réfléchir à un travail social possible.

L'ensemble des différentes problématiques sera abordé par des professionnel-le-s de terrain et des chercheurs et chercheuses.

Modalités pédagogiques

Cours ex cathedra, intervention et présentation de projets par des professionnel-le-s de terrain, présentation de recherches, analyse cinématographique et débat, travaux de groupe et/ou individuels.

Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s : 25

Démarrage du module : semaine 39

Fin du module : semaine 48

Travailler avec des personnes âgées : savoirs, outils & postures

Professeur responsable : Alexandre Lambelet

De quels savoirs et de quels outils disposons-nous pour assurer le travail le plus adapté auprès des personnes âgées ? Quelles postures adopter vis-à-vis de ce public ?

Objectifs

Stimuler la réflexion des étudiant-e-s sur leur posture de futur-e-s travailleurs sociaux et travailleuses sociales, face aux besoins spécifiques des personnes âgées. Donner des moyens de compréhension, d'accompagnement et d'intervention auprès de cette population, que ce soit en EMS ou hors institutions. Montrer des exemples concrets (à travers des interventions et des visites) de ce qui se fait aujourd'hui comme travail social (information sociale, animation) en lien avec ce(s) public(s). Donner des outils concrets de communication et d'intervention avec les personnes âgées.

Au terme du module, les étudiant-e-s:

- seront capables d'évaluer leurs futures pratiques à l'aune de ce que l'on sait, aujourd'hui, sur les processus sociaux liés au vieillissement, et en lien avec les problématiques contemporaines quant au travail social en lien avec le public des personnes âgées ;
- auront connaissances d'un certains nombres d'approches et d'outils afin d'interagir au mieux avec ce public ;
- auront une vue d'ensemble des principaux intervenants sociaux dans le domaine de la vieillesse.

Description du contenu pédagogique du module

- Vieillesse et vieillissement sous l'angle sociologique et psychologique ; connaissance des différentes institutions et administrations en charge de la vieillesse ; droits de ces populations ; spécificités du travail social avec les personnes âgées ou souffrant d'Alzheimer ; outils de communication et d'intervention avec les personnes âgées ;
- Echanges avec des professionnel-le-s et des personnes âgées
- Réflexion sur le métier de travailleur social face à ce public.

Modalités pédagogiques

Cours (avec intervenant-e-s internes et externes), visites de sites (EMS, associations, projets), débats autour de films, travail individuel ou de groupe, lectures.

Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s : 25

Démarrage du module : semaine 39

Fin du module : semaine 48

Vivre Ensemble : questionner la discrimination ? Quels modes d'intervention pour le travail social ?

Professeure responsable : Bhama Steiger

Le « vivre ensemble » en société avec des personnes ayant des visions du monde différentes, se construit principalement mais pas seulement à partir d'expériences de terrain, de vécu personnel et de pratiques professionnelles. Les notions qui le fondent peuvent être dégagées à travers la compréhension des discriminations.

Comme l'écrit le sociologue François Dubet¹ : « La discrimination est un traitement inéquitable plus ou moins fortement associé à des attitudes de dévalorisation et de stigmatisation. Il importe de comprendre la manière dont les victimes de ces conduites les comprennent et y réagissent en fonction de tout un ensemble de facteurs : position sociale, conception de la justice, ressources personnelles, citoyenneté etc. L'expérience des discriminations ne nous dit pas seulement ce qui arrive aux individus, elle nous dit aussi comment « fonctionne » une société. ».

Ce module veut souligner la thématique de la discrimination en partant des individus singuliers et des groupes stigmatisés parce qu'ils sont issus de la migration.

Comment promouvoir le « vivre ensemble » ici quand les manières de penser et d'agir sont inscrites dans d'autres cadres référentiels ? Comment penser sa nouvelle citoyenneté en tant que migrant forcé ? Comment envisager le « vivre ensemble » dans le cadre d'une politique restrictive avec de lourdes présomptions de retour dans le pays d'origine, à l'égard des personnes migrantes ? Comment construire une cohésion interculturelle dans un cadre de restrictions sociopolitiques, économiques, conjoncturelles et structurelles ?

Objectifs

- Expérimenter le « vivre ensemble » en tant qu'acteur/actrice de sa formation.
- Comprendre les notions fondamentales autour de la culture, des discriminations, des préjugés, des stéréotypes et du racisme et les mettre en lien avec les pratiques professionnelles en travail social.
- Exposer des outils et modes d'intervention et de communication de l'approche interculturelle et de l'approche par les capacités et leurs applications dans le travail social.
- Analyser les relations entre les travailleurs-euses sociaux-ales et les personnes venues d'ailleurs, apprendre à se positionner en tant que professionnel-le.
- Comprendre la migration en partant de l'individu singulier et de sa superdiversité.

Description du contenu pédagogique du module

Ce module vise la construction du « vivre ensemble » et la compréhension que l'on peut avoir de la cohésion interculturelle. Il se basera sur les critères suivants :

Critères de connaissance : Savoirs théoriques sur la migration, les notions de cultures, discriminations des préjugés, des stéréotypes et du racisme ; les modes d'intervention à travers l'approche par les capacités et l'approche interculturelle et sur quelques institutions concernées par le vivre ensemble.

Critères d'efficacité : Savoir-faire (apprentissage- connaissances et compétences): les étudiants feront des exercices d'observation pour observer et comprendre les pratiques professionnelles différenciées selon les spécificités des missions institutionnelles.

Critères de pertinence et de légitimité : Savoir-être (appartenance- culture et statut) : Il s'agira ici de se mettre dans une posture réflexive et questionner son implication personnelle, de montrer, de dévoiler combien nos attitudes pèsent dans chaque situation professionnelle et d'expérimenter l'approche interculturelle.

Critères d'intervention et d'action : Savoir-agir - (intervention politique et structurel) : Les étudiants pourront à la lumière des apports du module, préparer leur travail d'évaluation finale à travers l'analyse d'une situation concrète et élaborer un projet d'intervention pour concilier la singularité du vivre ensemble et le domaine de l'asile.

Modalités pédagogiques

Les modalités pédagogiques seront relatives aux critères visés par le module et comprendra entre autres des cours ex cathedra, observation participante, approche par résolution de problème, travail en groupe, visites d'institutions.

Démarrage du module : semaine 39 **Fin du module** : semaine 48

Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s : 25

¹Conférence « *Entre discrimination et stigmatisation : l'approche subjective dans la recherche en sciences sociales* » – Mai 2014 à l'éesp

Créer son propre emploi : méthodologie de création d'une institution/entreprise sociale

Professeur responsable : Jean-Charles Rey

Contexte et objectif

Les mutations rapides du champ social (révision LACI et l'AI, mesures d'insertion liées à l'aide sociale, développement de l'insertion par l'activité économique...) aussi bien que les changements de pratiques au niveau des politiques de subventionnement (introduction des contrats de prestation, p.ex.) ouvrent un nouveau champ très propice à la création de nouvelles institutions/entreprises sociales.

Autrefois presque utopique, la perspective, pour un travailleur social (ou un groupe de travailleurs sociaux) de pouvoir créer sa(leur) propre structure pour pouvoir ensuite intervenir directement auprès des bénéficiaires est aujourd'hui bien réelle.

Or créer une institution/entreprise sociale ne s'improvise pas. Le chemin de la «bonne idée généreuse» à la création d'une nouvelle institution est semé d'embûches et, faute d'une préparation suffisante, de nombreux projets ne voient jamais le jour.

Ce module se donne comme but de permettre aux personnes intéressées par une telle démarche de création d'acquérir un savoir-faire spécifique tout en évaluant la pertinence et la faisabilité de leur projet individuel.

Au terme du module les étudiant-e-s :

- connaîtront une méthodologie de création des institutions et /ou entreprises sociales
- auront élaboré un projet concret d'institution/entreprise sociale et testé sa faisabilité
- auront identifié les compétences nécessaires au pilotage d'un projet de création d'institution/entreprise

Modalités pédagogiques :

Ce cours utilise une méthodologie confirmée de développement des capacités d'entrepreneuriat, méthode couramment utilisée notamment dans les contextes de l'aide au développement ou du développement communautaire.

Le cours alternera des inputs théoriques spécifiques avec des séquences de mise en pratique sur le terrain autour du projet concret que développera chaque (groupe d') étudiant-e(s). Des séquences d'intervision et de coaching individuel complètent ce dispositif et favorisent l'appropriation par les étudiant-e-s des divers outils et méthodes acquis au cours.

Nombre maximum d'étudiant-e-s admis-e-s : 15

Conditions d'accueil : Chaque étudiant-e intéressé-e doit avoir identifié, avant le début du module, le projet concret d'institution ou d'entreprise sociale qu'il ou elle souhaite tester.

Démarrage du module : semaine 39

Fin du module : semaine 4, 2020

LE DROIT EN MOUVEMENT :

Approfondir ses connaissances et éprouver l'outil juridique en réalisant un projet de terrain

Professeure responsable : Véronique Gaspoz

Contexte et objectifs

Les travailleurs sociaux sont appelés à fonctionner au sein d'une société dont le cadre et la norme sont de plus en plus fonction du juridique. De nombreux auteurs relèvent la « *juridicisation des problèmes sociaux* » ou « *construction juridique de la protection sociale* »¹. Les travailleurs sociaux sont dès lors contraints aujourd'hui de connaître les dispositifs qui conditionnent aussi bien les cadres de référence que la légitimité de leur intervention, ainsi que les conséquences de leurs propres actions.

De multiples révisions touchent actuellement aux différents domaines du droit social et lié au handicap (**Révisions AI, LACI, LAMAL**, etc....) ou du droit des personnes et de la famille (Révision du droit des **tutelles**, de la loi sur la **procréation** médicalement assistée, de **l'autorité parentale**, etc....). D'autres grandes questions juridiques en perpétuel mouvement sont susceptibles d'intéresser le travailleur social, tel le délicat domaine de la **protection des données** ou celui lié à la fin de vie (droit des **successions**, questions de droit des patients : **euthanasie, assistance au suicide**, contrainte en institution, etc...). Les questions de **responsabilité civile et pénale** préoccupent également de façon croissante travailleurs sociaux et institutions.

Les savoirs acquis dans ces matières au cours de deux premières années de formation constituent certes un tissu utile mais souvent insuffisant pour affronter certaines difficultés rencontrées dans le cadre de pratiques professionnelles. Ce module se donne dès lors pour but de permettre un approfondissement des connaissances juridique sur un plan théorique et pratique par l'étude de thématiques juridiques typiques du travail social, ainsi que la mise en place d'un projet de terrain en relation avec ces thématiques.

Au terme du module les étudiant-e-s :

- Auront approfondi et ancré leurs connaissances dans des domaines juridiques spécifiques
- Seront capables d'identifier des problématiques complexes mettant en jeu la question de la coordination de différents domaines du droit
- Auront expérimenté une méthodologie de résolution de problématiques juridiques en confrontant connaissances théoriques et situations réelles émanant d'un terrain professionnel

Modalités pédagogiques

Au minimum huit étudiants (1 groupe de quatre au minimum, 2 groupes de 5 au maximum) proposent à une institution œuvrant dans les champs du travail social l'élaboration d'un outil pédagogique comportant des dimensions juridiques significatives et ayant pour fonction de répondre à un ou plusieurs besoins spécifiques en lien avec une ou plusieurs thématiques intéressant à la fois l'organisation et les étudiants. Un travail sur les statuts de l'institution, ses publications, site internet etc... ainsi qu'une brève enquête de terrain permettront de préciser la demande, identifier les besoins de l'institution. Les étudiants procéderont ensuite à une étude et analyse juridique (apports théoriques fournis par le professeur responsable en classe et travaux de recherche encadrés opérés par les étudiants), puis une mise en lien avec les questions et besoins identifiés. Ils produiront un outil pédagogique (flyer, fiche technique, résolution de casus emblématiques, présentation ppt, film ou autre) ainsi qu'un rapport final.

Nombre maximal d'étudiant-e-s admis-e-s : 10

Démarrage du module : semaine 39

Fin du module : semaine 4, 2020